



## TARIFS

### ANNEXE DELIBERATIONS N° 2024/129 ET N° 2024/153 DU 26 SEPTEMBRE 2024

(précédentes modifications : annexe délibérations n° 2024/103 et n° 2024/124 du 4 juillet 2024)

## TOURISME

### CHATEAU DE HAUT ECLAIR A NOGENT LE BERNARD

#### Locations :

		Demi-journée ou soirée en semaine	Journée en semaine	2 jours en semaine	Semaine complète	1 journée en week-end	Week-end complet (3 jours, 2 nuits)	Week-end prolongé (3 nuits 4 jours)
Rez-de-chaussée	Grande salle+wc	150 €	250 €	450 €	700 €	300 €	600 €	800 €
	cuisine	150 €	150 €	170 €	300 €	150 €	180 €	350 €
	<b>tout le RDC (cuisine inclus)</b>	<b>300 €</b>	<b>400 €</b>	<b>620 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>450 €</b>	<b>780 €</b>	<b>1 100 €</b>

		Soirée ou demi-journée en semaine	Journée en semaine	Mid-week (3 jours en semaine)	1 journée en week-end ou jour férié	Week-end complet (ou jour férié)	Semaine complète	Week-end prolongé (3 nuits 4 jours)
Salle du four à pain et kitchenette (d'octobre à avril)		80 €	130 €	330 €	170 €	280 €	300 €	300 €

		1 nuit en semaine	Mid week (3 nuits en semaine)	Semaine complète	1 nuit en week-end	Week-end complet (2 nuits)	Week-end prolongé (3 nuits)
Dortoirs	dortoir ext 7 pers	150 €	400 €	800 €	200 €	300 €	350 €
	dortoir combles 5 pers	90 €	250 €	600 €	150 €	230 €	250 €
	dortoir combles 7 pers	120 €	280 €	650 €	170 €	250 €	300 €
	les deux dortoirs sous combles	<i>Non loué</i>	<i>Non loué</i>	<i>Non loué</i>	<i>Non loué</i>	<i>Non loué</i>	500 €

		1 nuit en semaine	Mid week (3 nuits en semaine)	Semaine complète	1 nuit en week-end	Week-end complet (2 nuits)	Week-end prolongé (3 nuits)
<b>Chambres</b>	Chambre 1 (PMR)	100 €	230 €	550 €	130 €	200 €	230 €
	chambre 2 (nuptiale)	100 €	230 €	550 €	130 €	200 €	230 €
	chambre 3	100 €	230 €	550 €	130 €	200 €	230 €
	Suite familiale (chambres 4 et 5)	180 €	400 €	950 €	230 €	350 €	300 €
	Les 5 chambres	<b>300 €</b>	<b>700 €</b>	<b>1 600 €</b>	<b>400 €</b>	<b>600 €</b>	<b>800 €</b>

	2 jours 1 nuit en semaine	Mid-week 4 jours 3 nuits en semaine	Semaine complète 8 jours 7 nuits	2 jours 1 nuit en week-end	3 jours 2 nuits en week-end (week-end complet)	4 jours 3 nuits en week-end (week-end prolongé)
<b>Total château entier</b>	<b>750 €</b>	<b>1 800 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 950€<sup>1</sup></b>	<b>2 300 €</b>

<sup>1</sup> Tarif préférentiel (salon...) : 1 850€ (contacts pris lors de salons...)

#### Gratuité :

Pour la commune et les associations de Nogent le Bernard :

Gratuité une fois par an (rez-de-chaussé et extérieurs uniquement) sous réserve des disponibilités du château et hors week-end du mois d'avril au mois de septembre inclus et hors fêtes de fin d'année.

Cette gratuité ne comprend pas les éventuelles prestations techniques (ménage...) et les éventuelles dégradations.

Cautions : 1000€ pour l'ensemble, 250€ pour le ménage et 100€ pour le tri des déchets.

## SALLE DE JAUZE

### A – Réunions simples

- Location de la salle pour réunions, conseil d'administration, assemblées générales. (Forfait 3 heures)

- Associations intercommunales : 10 €
- Associations extérieures : 25 €

### B - Autres Activités

#### 1. Sans perception de droits d'entrée (et sans repas) :

Associations Intercommunales :

Forfait ½ journée ou soirée : 30 €

Autres Associations extérieures :

Forfait pour 3 heures : 65 €

Par heure supplémentaire : 20 €

#### 2. Avec droits d'entrée perçus par les organisateurs (et sans repas) :

Journée (jusqu'à 19 H) : 80 €

Soirée (jusqu'à 1 H du matin) : 110 €

### C - Réceptions

Assemblée Générale avec vin d'honneur, remises de prix, cocktails, galettes, etc...

- Associations intercommunales : 30 €
- Autres Associations : 70 €
- Particuliers de la Communauté de Communes Maine Saosnois (sans installation de la salle) :
  - ½ journée (Matin ou Après-midi) : 100 €
  - après-midi + soirée : 175 €
  - ou le week-end : 250 €

### D - Réceptions avec restauration

Pour banquets d'associations, repas de famille, buffet, etc...

- Associations intercommunales : 50 €
- Associations extérieures : 75 €
- Particuliers de la Communauté de Communes : 175 €
- ou le week-end : 250 €

### E - Hall d'accueil

Mise à disposition du hall d'accueil seul en cas de manifestation se déroulant à l'extérieur (forfait trois heures) :

- Associations intercommunales : 10 €
- Associations extérieures : 20 €
- Particuliers de la Communauté de Communes : 15 €

Cautions : 750€ pour l'ensemble, 250€ pour le ménage, 100€ pour le tri des déchets.

## JARDIN POTAGER

Tarif groupe (10 personnes mini.) visite guidée du Jardin pour adultes : 3.50€ par personne

Tarifs pour les ateliers pédagogiques :

- 2€ par enfant / journée
- 3€ par enfant / journée (école hors territoire CDC Maine Saosnois)

## BELVEDERE DE PERSEIGNE

ENTREES	
Tarif adulte ( <i>ticket vert foncé</i> )	2.00 €
Tarif réduit : scolaires de + 10 ans, apprentis, étudiants et demandeurs d'emploi, personnes handicapées – sur présentation de justificatif ( <i>ticket jaune foncé</i> )	1.50 €
Tarif groupe (min. 12 pers.) ( <i>ticket rose foncé</i> )	1.50 € / pers.
Enfants de moins de 10 ans, accompagnateur de groupe, chauffeur autocar, accompagnateur personnes handicapées - sur présentation de justificatif ( <i>ticket blanc</i> )	gratuit
Entrées à l'occasion d'opérations de promotion	Gratuit ou tarif réduit

<i>BOISSONS - CONFISERIES</i>	
Tarif 1 <sup>ère</sup> catégorie : café, thé, petite bouteille d'eau, barre chocolat, M&M'S ( <i>ticket vert clair</i> ) :	1.00 €
Tarif 2 <sup>ème</sup> catégorie : jus de fruits, boisson gazeuse, grande bouteille d'eau ( <i>ticket jaune clair</i> )	1.50 €
Tarif 3 <sup>ème</sup> catégorie : bière, gâteaux ( <i>ticket rose clair</i> )	2.00 €

<i>LOCATION VELOS</i>	
Vélo VTC ( <i>ticket bleu</i> )	6.00 €
Forfait famille pour 4 vélos ( <i>ticket orange</i> )	20.00 €
Caution vélo enfant	300.00 €
Caution vélo adulte	500.00 €

<i>DOCUMENTS TOURISTIQUES</i>	
Carte IGN de la forêt de Perseigne	10.00 €

## DOCUMENTATION TOURISTIQUE

- Topo-guide sentiers de randonnée : 6 €.

## ANIMATIONS TOURISTIQUES

### **Animations au Château de Haut Eclair :**

- Pour les enfants de moins de 12 ans : 5 €
- Pour les plus de 12 ans : 10 €.

### **Animations au jardin Potager :**

- 5 € / personne.

## TAXE DE SEJOUR

<i>Catégories d'hébergements</i>	<i>Taxe intercommunale (01/01/2019)</i>	<i>Taxe additionnelle départementale (10%)</i>	<i>Tarif Total 01/01/19</i>	<i>Tarif plafond ('taxe additionnelle comprise)</i>
Palaces	3€	0.30€	3.30€	4.40€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1.40€	0.14€	1.54€	3.30€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1.10€	0.11€	1.21€	2.53€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.80€	0.08€	0.88€	1.65€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.70€	0.07€	0.77€	0.99€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, village de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0.60€	0.06€	0.66€	0.88€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.40€	0.04€	0.44€	0.66€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20€	0.02€	0.22€	0.22€

<i>Hébergements</i>	<i>Taux minimum</i>	<i>Taux maximum</i>	<i>Taux CDC Maine Saosnois</i>	<i>Taux Plafond</i>
<p>Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air</p> <p><i>Le taux adopté s'applique par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.</i></p>	1%	5%	3%	5%

## ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

	Adhésion annuelle obligatoire
Tarif	GRATUIT
Les consommables	Impression noir et blanc : - Format A4 0,10 € l'unité, et 0,20 € le Recto-Verso - Format A3 : 0,20 € l'unité et 0,40 € Recto-Verso  - CV : 0,05€ l'unité
	Impression couleur: - Format A4 à 0,50 € l'unité et 1 € le Recto-Verso - Format A4 Photo : 1 € l'unité - Format A3 : 1 € l'unité et 2 € Recto-Verso  ATTENTION : les papiers non standards ( <i>papier photo, autocollant...</i> ) doivent être fournis par les usagers
Les ateliers	Accompagnement : 2€ le ¼ d'heure (1 <sup>er</sup> ¼ d'heure gratuit)
	Gratuit pour les démarches administratives et sociales : actualisation, déclaration
	Atelier individuel : 2€ la séance
	Atelier collectif : 1€ la séance

### Mise à disposition de l'EPN aux associations ou autres organismes aux conditions suivantes :

- Signature d'une convention pour la mise à disposition des locaux et du matériel,
- Ateliers proposés par les demandeurs devront relever d'un des domaines de compétences de la Communauté de Communes, et devront être validés par la Communauté de Communes,
- Les utilisateurs devront se conformer aux horaires d'ouvertures des sites,
- Tarifs :
  - 20 € par atelier d'une demi-journée sans animateur,
  - 50 € par atelier d'une demi-journée avec animateur.

## PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE

### MULTI-ACCUEIL MAMERS (halte-garderie et crèche familiale)

Les tarifs sont imposés par la convention PSU signée avec la CAF.

### ALSH MAMERS (maternel et élémentaire) – SAINT COSME EN VAIRAIS - BONNETABLE

Par délibération n° 2022/065 du 7 avril 2022, le conseil communautaire a décidé d'harmoniser les tarifs des différentes structures ALSH du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Demi-journée Quotient familial plancher : 700 € Quotient familial plafond : 1 801 €	Quotient Familial de chaque famille x 0.36 %
Forfait 4 jours pour les familles qui réservent sur la semaine	Tarif de 8 demi-journées avec une remise de 15 % + 4 repas
Forfait 5 jours pour les familles qui réservent sur la semaine	Tarif de 10 demi-journées avec une remise de 20 % + 5 repas
Repas :	
Quotient Familial inférieur à 700 €	3.30 €
Quotient Familial entre 701 € et 1 300 €	3.40 €
Quotient Familial supérieur à 1 301 €	3.50 €
Séjours	(Tarif de 4 demi-journées + 2 repas) x nombre de jours + 1 forfait activité de 5 € / jour

Par délibération n° 2024/073 du 11 avril 2024, le conseil communautaire a décidé de modifier les tarifs des différentes structures ALSH du territoire et de créer un tarif « hors territoire de la communauté de communes » à compter du 8 juillet 2024 et par délibération n° 2024/153 du 26 septembre 2024 a décidé de reporter au 1<sup>er</sup> janvier 2025 l'application des tarifs « Sorties – activités » :

	<i>Territoire de la CDC</i>	<i>Hors territoire CDC</i>
Demi-journée Quotient familial plancher : 700 € Quotient familial plafond : 1 801 €	Quotient Familial de chaque famille x 0.50 %	Quotient Familial de chaque famille x 0.65 %
Forfait 4 jours pour les familles qui réservent sur la semaine	Tarif de 8 demi-journées avec une remise de 15 % + 4 repas	Tarif de 8 demi-journées avec une remise de 15 % + 4 repas
Forfait 5 jours pour les familles qui réservent sur la semaine	Tarif de 10 demi-journées avec une remise de 20 % + 5 repas	Tarif de 10 demi-journées avec une remise de 20 % + 5 repas
Repas :		
Quotient Familial inférieur à 700 €	3.30 €	3.30 €
Quotient Familial entre 701 € et 1 300 €	3.40 €	3.40 €
Quotient Familial supérieur à 1 301 €	3.50 €	3.50 €
Séjours	(Tarif de 4 demi-journées + 2 repas) x nombre de jours + 1 forfait activité de 5 € / jour	(Tarif de 4 demi-journées + 2 repas) x nombre de jours + 1 forfait activité de 5 € / jour

Sorties – activités : taux de participation / prix de revient (*) :		
Quotient Familial inférieur à 700 €	30%	30%
Quotient Familial entre 701 € et 1 300 €	35%	35%
Quotient Familial supérieur à 1 301 €	40%	40%
Nuitée	Tarif d'1 demi-journée + tarif d'1 repas, en fonction du Quotient Familial	Tarif d'1 demi-journée + tarif d'1 repas, en fonction du Quotient Familial

(\*) Prix de revient = coût de la sortie ou activité moins les subventions spécifiques obtenues pour la sortie ou activité.

Le tarif « Nuitée » est applicable rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

### ESPACE JEUNESSE MAMERS – SAINT COSME EN VAIRAIS - BONNETABLE

Par délibération n° 2022/065 du 7 avril 2022, le conseil communautaire a décidé d'harmoniser les tarifs des différentes structures Espace Jeunesse du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Quotient Familial	Adhésion annuelle (€)	Sortie – activité - séjour : taux de participation / prix de revient (*)
0 € à 530 €	6.50	25%
531 € à 700 €	6.50	25%
701 € à 900 €	7.00	30%
901 € à 1 100 €	7.50	35%
1 101 € à 1 300 €	8.00	40%
1 301 € à 1 500 €	8.50	45%
1 501 € à 1 800 €	9.00	50%
1 801 € et plus	9.50	55%

(\*) Prix de revient = coût de la sortie ou activité moins les subventions spécifiques obtenues pour la sortie ou activité.

## CENTRE SOCIAL BONNETABLE

### MULTI-ACCUEIL BONNETABLE

Les tarifs sont imposés par la convention PSU signée avec la CAF.

#### Sortie annuelle multi accueil

Pour le premier adulte de la famille le tarif varie de 8€ à 12€ selon la sortie proposée.

Tarifcation au prix réel du droit d'entrée pour les autres adultes ou enfants accompagnants.

### AUTRES ACTIVITES

#### Echange de savoir

1€/ séance

#### Poterie

Cours enfants :

Quotient A (<530) : 75€

Quotient B (531 à 700€) : 112,5€

Autres : 150€

Hors CDC : 210€

Cours adulte :

Quotient A (<530) : 120€

Quotient B (531 à 700€) : 180€

Autres : 240€

Hors CDC : 300€

#### FAX

0,50€

#### Photocopie

Noir et Blanc

A4 : 0,10€

A3 : 0,20€

Couleur

A4 : 0,50€

A3 : 1€

Réduction de 50% pour les demandeurs d'emploi en lien avec la recherche d'emploi.

Réduction de 30% pour les associations.

#### ACTIVITES REFERENTE FAMILLE :

#### Sortie Famille

A compter du 01/04/2023, les tarifs sortie ou activité sont les suivants :

Quotient Familial (€)	Sortie ou activité : taux de participation / prix de revient (*)
0 à 530	25%
531 à 700	25%
701 à 900	30%
901 à 1 100	35%
1 101 à 1 300	40%
1 301 à 1 500	45%
1 501 à 1 800	50%
1 801 et plus	55%

A compter du 9 février 2023, les tarifs « produits alimentaires et « créations manuelles » sont les suivants :

Désignation	Montant (€)
Produits alimentaires « gourmandises » :	
- 1 <sup>ère</sup> catégorie	0.50
- 2 <sup>ème</sup> catégorie	1.00
- 3 <sup>ème</sup> catégorie	1.50
Créations manuelles :	
- 1 <sup>ère</sup> catégorie	1.00
- 2 <sup>ème</sup> catégorie	3.00
- 3 <sup>ème</sup> catégorie	5.00

#### **Autres animations**

- « Manifestation tout public » : gratuit.
- « Atelier parent enfant » sans intervenant : gratuit.
- « Soirée conviviale parent enfant » sans intervenant : gratuit.
- « Atelier ou conférence parentalité » avec intervenant : gratuit.

#### **LOCATION DE BUREAU OU SALLE POUR LES PERMANENCES**

A compter du 01/01/2023, les tarifs de location sont les suivants :

Durée	Tarif
Journée	30 €
Demi-journée	15 €

- Mise à disposition gratuite d'un bureau pour certains permanenciers.
- A4 noir et Blanc recto. : 0,05 €
- A4 Couleur recto. : 0,30 €

## CULTURE

### SAISON CULTURELLE

#### TARIFS SPECTACLES (€TTC)

Différents tarifs selon les cachets des contrats de cession des spectacles :

Tarif A	cachet supérieur à 13 000 €
Tarif B	cachet compris entre 6 000 € et 12 999 €
Tarif C	cachet inférieur à 6 000 €
Tarif D	compagnie d'amateurs
Tarif E	spectacle Jeune Public

<i>Catégorie « assis »</i>	<i>Montant (€)</i>	<i>Catégorie « assis »</i>	<i>Montant (€)</i>
Tarif A	28.00	Tarif A réduit	14.00
Tarif B	24.00	Tarif B réduit	12.00
Tarif C	15.00	Tarif C réduit	7.50
Tarif D	5.00	Tarif D réduit	2.50

Réduction de 20 % sur les tarifs ci-dessus pour les personnes debout en configuration fosse et gradins :

<i>Catégorie « debout »</i>	<i>Montant (€)</i>	<i>Catégorie « debout »</i>	<i>Montant (€)</i>
Tarif A	22.40	Tarif A réduit	11.20
Tarif B	19.20	Tarif B réduit	9.60
Tarif C	12.00	Tarif C réduit	6.00
Tarif D	4.00	Tarif D réduit	2.00

Tarifs Comités d'entreprises, Amicales du personnel, ou tout organisme et les agents de la communauté de communes Maine Saosnois et les membres de leur foyer (conjoint(e), enfants de plus de 12 ans) :

<i>Catégorie « assis »</i>	<i>Montant (€)</i>	
Tarif A	23,00	Achat de 10 places minimum
Tarif B	20,00	
Tarif C	10,00	
Tarif D	4,00	

Réduction de 20 % sur les tarifs ci-dessus pour les personnes debout en configuration fosse et gradins :

<i>Catégorie « debout »</i>	<i>Montant (€)</i>	
Tarif A	18.40	Achat de 10 places minimum
Tarif B	16.00	
Tarif C	8.00	
Tarif D	3.20	

Tarif spécial :

Un tarif unique à 12 € - Soviet Suprem – St Cosme en Vairais

### Tarif réduction spectacles :

Tarif – 50 %	<ul style="list-style-type: none"><li>- Habitant du territoire de la CdC Maine Saosnois si le quotient familial est compris entre 0 et 700 € <b>OU</b> si les revenus imposables sont inférieurs à 110 % du SMIC annuel. La valeur du SMIC prise en compte est le dernier montant net officiel, connu à la date d'ouverture de la billetterie en début de saison culturelle.</li><li>- Scolaire, étudiant, apprentis</li></ul>
Tarif – 25 %	<ul style="list-style-type: none"><li>- Habitant du territoire de la CdC Maine Saosnois si le quotient familial est compris entre 701 et 1 100 €</li></ul>
Gratuit	<ul style="list-style-type: none"><li>- Enfants de moins de 12 ans</li><li>- Exonéré</li><li>- Invitation</li></ul>

### Tarif Fidélité spectacle :

Cette carte est nominative et valable pour une saison culturelle. Les réductions s'appliquent en respectant l'ordre chronologique des spectacles et sont cumulables avec les autres réductions.

Les 3 premiers spectacles = 100 % du tarif. Le 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> spectacle = réduction de 20 % sur le tarif. Le 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> = réduction de 25 % sur le tarif.

Le 10<sup>ème</sup> spectacle est offert.

### **TARIF PARTENARIAT (€TTC)**

Encart publicitaire sur la plaquette de la Saison, en fonction de la taille : 300 €, 800€ ou 1 500 €.

Pour le partenariat de 800 €, les entreprises ont 25 places gratuites sur le spectacle où elles souhaitent être partenaires (1 partenaire/spectacle).

### **STAGES (€TTC)**

#### Stage danses et percussions :

- Coût pédagogique + pension complète : 235 €
- Coût pédagogique + ½ pension : 210 €
- A partir de 2 inscriptions de la même famille en pension complète :
  - coût pédagogique + pension complète : 210 €
  - coût pédagogique + ½ pension : 185 €
- Tarif enfant de professeur (donnant des cours durant le stage de l'année en cours) : 185 €
- Réduction sur tous les tarifs pour les élèves ressortissant des organismes qui apportent une participation financière (UDESMA...). Le montant de la réduction correspond à l'aide versée par stagiaire par ces organismes.
- Le stage se déroulant pendant le festival, les stagiaires pourront assister aux spectacles, dont les entrées seront prises en charge par la communauté de communes.

#### Rencontres chorégraphiques :

- Cours :
  - Forfait 1 cours : 18 €
  - Forfait 2 cours : 33 €
  - Forfait 3 cours : 46 €

- 4<sup>ème</sup> cours : offert
- Pour les danseurs du spectacle « Scène ouverte aux Conservatoires » : 1 cours offert
- Hébergement :
  - Pour les Danseurs au spectacle « Scène Ouverte aux Conservatoires » : 1 dîner, 1 nuit d'hébergement et 1 petit-déjeuner sont pris en charge
  - Formule 1 nuit : Hébergement & repas (soit 2 repas + 1 petit-déjeuner) pour 40 €
  - Formule 2 nuits : Hébergement & repas pour 70 € (du vendredi soir au dimanche matin)

### **RESIDENCE D'ARTISTES (€TTC)**

- 5 € par repas,
- 3 € par petit-déjeuner.

### **TARIF JEUNE PUBLIC (€TTC)**

Dans le cadre d'une année scolaire, les spectacles sur le temps scolaire sont à :

- 4 € par enfant,
- Gratuit pour les accompagnateurs,
- Transport pris en charge à raison d'un transport par enfant et par an.

## **LOCATION ESPACE SAUGONNA**

	<b>Formules (€TTC)</b>	<b>Tarif CdC</b>	<b>Tarif Hors CdC</b>
1	Salle de spectacle + cuisine	650 €	1 200 €
2	Salle de spectacle + Cuisine = <u>à partir du 2<sup>ème</sup> jour</u>	500 €	700 €
3	Espace polyvalent (sans Cuisine)	400 €	700 €
4	Espace polyvalent (sans Cuisine) – Demi-journée (max 4h de présence – installation et rangement compris)	250 €	350 €
5	Espace polyvalent + Cuisine	450 €	750 €
6	Salle de Spectacle + Espace polyvalent + Cuisine	950 €	1 500 €
7	Salle de Cinéma (199 places) (sans Cuisine)	500 €	700 €
8	Salle de Cinéma + Espace polyvalent + Cuisine	700 €	1 000 €
9	Salle de spectacle + Salle de Cinéma (199 places) + Cuisine	850 €	1 450 €
10	Salle de Spectacle + Salle de Cinéma + Espace polyvalent + Cuisine	1 100 €	1 600 €

A définir en fonction des besoins :

La restauration du personnel technique et de sécurité est à la charge du loueur si leur présence est nécessaire aux heures des repas.

Présence d'un technicien son ou lumière ½ journée (pré-montage technique)	200 €
Présence d'un technicien son ou lumière 1 journée (journée de prestation)	340 €
Demandes supplémentaires	Coût réel facturé

25% du prix de location retenu en cas d'annulation de réservation (jusqu'à 15 jours de la manifestation).

### **Communes et associations du territoire :**

- Pour les communes du territoire (dont la population est supérieure ou égale à 500 habitants) ou regroupement de communes atteignant ce seuil : 1 gratuité par an pour une manifestation rassemblant 300 personnes ou plus. Cette gratuité ne comprend pas les éventuelles prestations techniques.

- Pour les associations du territoire de plus de 500 adhérents (à jour de leur cotisation) : ½ tarif une fois par an dans les conditions cumulatives suivantes :
  - o Plus de 300 personnes à la manifestation
  - o Manifestation à caractère sociale et non lucrative
  - o Fin de la manifestation à 20h00

#### Etablissements scolaires :

- Etablissements scolaires du territoire : gratuité 1 fois par an, avec prise en charge du SSIAP par la communauté de communes, mais avec refacturation d'un forfait technicien d'une demi-journée ou d'une journée entière à demi-tarif, à condition qu'il y ait une des modalités suivantes :
  - Plusieurs écoles participent
  - Jauge de 300 élèves
  - Projet pédagogique mutualisé
- Etablissements scolaires ou Ecoles de musique et danse hors territoire : tarifs des organismes du territoire

#### Autres locations :

- Location au profit des associations locales, sections de fédération départementale dans le cadre d'une assemblée générale départementale, régionale ou nationale : gratuit sous réserve qu'il y ait 200 participants minimum, qu'elles soient structurées, en activité et qu'une association du territoire de la Communauté de communes Maine Saosnois soit adhérente. En revanche, les frais de techniciens et de sécurité sont facturés à l'association aux tarifs ci-dessus.
- Pour les Institutions Publiques (comme par exemple l'organisation d'un concours administratif), il leur sera appliqué le tarif « CdC ».
- Pour les organismes économiques (comme les AG d'entreprises), si location de la salle N° 1 du cinéma (le mardi et jeudi exclusivement, avec réservation 2 mois avant la manifestation), il est proposé d'appliquer une réduction de 200 € sur chaque tarif. En revanche, les frais de techniciens sont facturés aux tarifs ci-dessus.
- Pour les organismes ayant une mission service public à but non lucratif en conventionnement avec la communauté de communes, tels que l'Office de Tourisme Maine Saosnois, la Mission Locale Sarthe Nord, le centre social Cascade, y compris le club d'entreprises AGIR : gratuit une fois par an. En revanche, les frais de techniciens sont facturés aux tarifs ci-dessus.

#### Tarif dégradation :

- Tarif forfaitaire pour tout type de dégradation lors d'une location d'un montant de 100 € (exemple : plateau de table, essuies mains, porte savons, jupe de scène, guide foule...)
- Pour les réparations ou remplacement d'une valeur supérieure à 100 €, le coût réel de la remise en état sera facturé.

#### Tarif refacturation :

- Pour toutes demandes de prestations supplémentaires (location vaisselle, matériels techniques, Festi Rock, Le Son des Cuivres ...) : le coût est refacturé au coût réel.
- Mise à disposition des EcoCup : tout EcoCup perdu ou endommagé sera facturé 1 € aux associations ou organismes utilisateurs

## OCCUPATION THEATRE DE MAMERS ET ATLANTIS A ST COSME

Il est rappelé que la communauté de communes, dans le cadre de sa compétence culturelle, prend en charge financièrement les mises à disposition du théâtre de Mamers et d'Atlantis pour les organismes culturels. Une caution a été instituée, afin de se garantir d'éventuelles dégradations :

- caution : 458 €
- refacturation éventuelle de l'occupation : au coût refacturé par les communes ou techniciens.

## MISE A DISPOSITION DU PODIUM

<i>Type d'utilisateurs</i>	<i>Tarifs (€TTC)</i>
Communes de la CDC Maine Saosnois	Gratuit
Associations de la CDC Maine Saosnois	Gratuit + caution de 500 €
Communes ou associations extérieures à la CDC Maine Saosnois <u>sous</u> convention de prêt de matériel	500 € le 1 <sup>er</sup> jour 250 € les jours suivants + caution de 500 €
Communes ou associations extérieures à la CDC Maine Saosnois <u>sans</u> convention de prêt de matériel	1 000 € le 1 <sup>er</sup> jour 500 € les jours suivants + caution de 500 €
Territoire Maine Saosnois : participation forfaitaire aux frais de transport et de montage/démontage en sus des tarifs de mise à disposition	250 €
Hors territoire Maine Saosnois : participation aux frais de transport et de montage/démontage en sus des tarifs de mise à disposition	300 € et facturation au coût réel des frais de transport

## ECOLE DE MUSIQUE ET DANSE

Tarifs annuels applicables à compter de la rentrée de septembre 2024 :

	DUREE	TARIFS CDC MAINE SAOSNOIS											TARIFS HORS CDC		
		TARIFS ENFANTS					TARIFS ADULTES						Tarifs enfant hors CDC	Tarifs adultes Hors CDC	
		Tarifs enfant (moins 18 ans) CDC Maine Saosnois	Tarif avec abattement de 10% à partir de la 2ème personne de la même famille	Tarif avec abattement de 15% à partir de la 3ème personne de la même famille	Tarif avec abattement de 20% à partir de la 4ème personne de la même famille	Tarif enfant avec quotient inférieur à 700	Tarif enfant avec quotient entre 700 et 1100	Tarif adulte plein tarif CDC	Tarif adulte avec abattement famille 10%	Tarif adulte avec abattement famille 15%	Tarif adulte avec abattement famille 20%	Tarif adulte avec quotient inférieur à 700	Tarif adulte avec quotient entre 700 et 1100		
Eveil musical (4-5 ans)	45mn	135,00 €	121,50 €	114,75 €	108,00 €	67,50 €	101,25 €							198 €	
Eveil musical + Eveil danse		135,00 €	121,50 €	114,75 €	108,00 €	67,50 €	101,25 €							198 €	
Cursus complet (instrument, FM et pratique collective)		267,00 €	240,30 €	226,95 €	213,60 €	133,50 €	200,25 €							318 €	
Cursus personnalisé / élève porteur d'un handicap		192,00 €	172,80 €	163,20 €	153,60 €	96,00 €	144,00 €							249 €	
FM + 2 instruments		426,00 €	383,40 €	362,10 €	340,80 €	213,00 €	319,50 €							477 €	
Instrument + pratique collective		192,00 €	172,80 €	163,20 €	153,60 €	96,00 €	144,00 €	228,00 €	205,20 €	193,80 €	182,40 €	114,00 €	171,00 €	267 €	318 €
2 instruments + pc		384,00 €	345,60 €	326,40 €	307,20 €	192,00 €	288,00 €	450,00 €	405,00 €	382,50 €	360,00 €	225,00 €	337,50 €	540 €	642 €
Atelier vocal enfant à partir de 8 ans		93,00 €	83,70 €	79,05 €	74,40 €	46,50 €	69,75 €							114 €	
Pratique collective vocale adulte								114,00 €	102,60 €	96,90 €	91,20 €	57,00 €	85,50 €		120 €
Pratique collective instrumentale		114,00 €	102,60 €	96,90 €	91,20 €	57,00 €	85,50 €	114,00 €	102,60 €	96,90 €	91,20 €	57,00 €	85,50 €	120 €	120 €
Instrument seul								450,00 €	405,00 €	382,50 €	360,00 €	225,00 €	337,50 €		750 €
Initiation FM + atelier découverte (6 ans)		192,00 €	172,80 €	163,20 €	153,60 €	96,00 €	144,00 €							267 €	
Location instrument		60,00 €						90,00 €						81 €	108 €
danse éveil (4-5 ans)	45mn	135,00 €	121,50 €	114,75 €	108,00 €	67,50 €	101,25 €							198 €	
danse initiation (6-7 ans)	1h	159,00 €	143,10 €	135,15 €	127,20 €	79,50 €	119,25 €							213 €	
modern jazz ou classique niveau 1	1h	159,00 €	143,10 €	135,15 €	127,20 €	79,50 €	119,25 €							213 €	
modern jazz ou classique niveau 2	1h15	192,00 €	172,80 €	163,20 €	153,60 €	96,00 €	144,00 €							246 €	
Cursus danse 2 disciplines	1h15	237,00 €	213,30 €	201,45 €	189,60 €	118,50 €	177,75 €							318 €	
Danse adulte contemporaine ou modern jazz	1h15							228,00 €	205,20 €	193,80 €	182,40 €	114,00 €	171,00 €	246 €	294 €

Les tarifs indiqués sont annuels, pour le tarif trimestriel diviser par 3

**Tarif famille CDC Maine Saosnois (- 10%, - 15%, - 20%) :**

Tarif applicable pour les habitants de la CDC Maine Saosnois, à partir de la 2ème personne inscrite d'une même famille (ex : 1 adulte+1 enfant), La réduction est calculée sur le tarif le plus bas.  
*Tarif non cumulable avec le quotient CAF, le tarif le plus avantageux sera appliqué*

**Calcul du quotient CAF :**

Prendre 1/12 des ressources imposables de l'année  
Ajouter les prestations mensuelles  
Diviser ce total par le nombre de part

**Les tarifs CDC Maine Saosnois soumis au quotient CAF ou MSA définis selon les tranches suivantes :**

Quotient inférieur à 700 : 50% de réduction sur le plein tarif  
Quotient compris entre 700 et 1100 : 25% de réduction sur le plein tarif  
Supérieur à 1100 : plein tarif

*Tarif non cumulable avec le tarif famille, le tarif le plus avantageux sera appliqué*

**Tarif instrument + pratique collective adulte : si adhérent d'une harmonie du territoire : Anim'Music, Harmonie de Beaufay et Harmonie de St Vincent**

*Abattement de 10% pour un adulte inscrit dans une des harmonies*

**Les adultes Hors CDC bénéficient du tarif CDC adhérent Harmonie, s'ils font partie d'une des 3 harmonies du territoire**

*Les tarifs des résidents du territoire communautaire sont appliqués au personnel de la Communauté de Communes (enfant uniquement, non cumulable avec les réductions famille et quotient)*

## MEDIATHEQUE

Adhésion annuelle – accès gratuit

## COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

### ORDURES MENAGERES

Fourniture d'un kit de compostage individuel composé d'un composteur et d'un bio seau à poignée	15 € jusqu'au 31/03/204 20 € à compter du 01/04/2024
Fourniture d'un bio seau seul	3 €
Fourniture de la 1 <sup>ère</sup> carte RFID pour les conteneurs réservés aux ordures ménagères équipés d'un système de contrôle d'accès	Gratuit
Fourniture d'une carte RFID supplémentaire ou en remplacement d'une carte perdue, volée ou cassée	5 €
Fourniture du 1 <sup>er</sup> Pass Déchets Ménagers pour l'accès en déchèterie, le retrait des sacs	Gratuit
Fourniture d'un Pass Déchets Ménagers supplémentaire ou en remplacement d'un Pass perdu, volé ou cassé	5 €
Fourniture d'un Bokashi pour les biodéchets auprès des occupants de logements verticaux et habitations sans jardin	20 € à compter du 01/04/2024

### DECHETERIES

Tarifs d'accès aux déchèteries applicables à compter du 01/01/2024 :

Accès des professionnels aux déchèteries <i>Facturation trimestrielle en fonction de la quantité et de la nature des déchets déposés</i>	En fonction de la nature des déchets :
Carton	Gratuit
Ferrailles	Gratuit
Gravats	20 €/m <sup>3</sup>
Encombrants	20 €/m <sup>3</sup>
Déchets Verts	6 €/m <sup>3</sup>
Bois	9 €/m <sup>3</sup>
Déchets Dangereux	1 €/kg

### TEOM et TEOMI

Les taux de la TEOM et TEOMI (zones 1 - 2 et 3), le tarif au litre de déchets de la part incitative et le tarif au litre de déchets de la Redevance Spéciale sont fixés annuellement lors du vote des taux d'imposition des 4 taxes.

## SPANC SAOSNOIS ET PAYS MAROLLAIS

Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 :

Contrôle dans le cadre d'une cession immobilière	120 €
Contrôle périodique de bon fonctionnement (tous les 5 ou 10 ans)	80 €
Contrôle annuel de conformité (installations supérieures à 20 EH)	30 €
Contrôle de conception des installations nouvelles ou réhabilitées	70 €
Contrôle de bonne exécution des installations nouvelles ou réhabilitées	70 €
Visite exceptionnelle sur demande de l'administré (avec rédaction d'un rapport)	50 €
Pénalité pour refus de contrôle obligatoire et absence de réhabilitation dans les délais impartis	Prix du contrôle périodique de bon fonctionnement + majoration de 200%

Un foyer qui s'est acquitté de la redevance pour le diagnostic de son installation (déclarée non-conforme) ne paie pas une nouvelle redevance lors du contrôle de sa nouvelle installation de mise en conformité, sous condition que cette installation soit réalisée dans un délai de 4 ans après le diagnostic et pour un même propriétaire.

Toutes les installations datant de moins de 8 ans (à compter de l'année du contrôle de la commune) réceptionnées par le Maire ne font pas l'objet d'un diagnostic, mais uniquement du contrôle de bon fonctionnement. L'administré devra impérativement fournir le certificat de contrôle du Maire.

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

<b>BONNETABLE</b>	<b>Tarif (€TTC)</b>
Stationnement / jour	3.50 €
Eau / m <sup>3</sup>	2.40 €
Electricité / Kwh	0.16 €

<b>MAMERS</b>	<b>Tarif (€TTC)</b>
Stationnement / jour	3.50 €
Eau / m <sup>3</sup>	2.40 €
Electricité / Kwh	0.16 €

## SERVICES INGENIERIE

### VOIRIE

Part fixe <i>Calculée en fonction de la population municipale INSEE n-1 au 1<sup>er</sup> janvier de l'année</i>	1€ / hab. / an – minimum de 100 €
Part variable :	
<i>Calculée sur le montant annuel hors taxes des travaux de voiries réalisés :</i>	
- Travaux d'entretien courant	2%
- Travaux de modernisation et d'aménagements urbains	3%
<i>Calculée sur le montant annuel hors taxes des estimatifs :</i>	
- Chiffrage des travaux uniquement	1%

### INSTRUCTION AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

	<i>Communes adhérentes</i>	<i>Communes extérieures</i>
Participation fonctionnement	3 € / hab.	3,50 € / hab.
Droit d'entrée	1,20 € / hab. - plancher 100 €)	1,20 € / hab. - plancher 100 €

Population RP en vigueur au 01/01 de l'année d'adhésion

## MISE A DISPOSITION AGENTS COMMUNAUTAIRES

<b>SERVICE MISE A DISPOSITION D'AGENT D'ENTRETIEN</b>	<b>TARIF</b>
Coût horaire de l'agent d'entretien conformément à la convention signée entre la commune et la C de C Maine Saosnois jusqu'au 30/06/2022	22 € / h
Coût horaire de l'agent d'entretien conformément à la convention signée entre la commune et la C de C Maine Saosnois à compter du 1/07/2022	24 € / h
<b>INTERVENTION PONCTUEL AGENT DE LA CDC</b>	<b>TARIF</b>
Coût horaire d'une intervention technique d'un agent pour un besoin ponctuel auprès des communes	25€ / h
Coût horaire d'une prestation d'un agent pour l'assistance technique d'ingénierie en matière de gestion du patrimoine	40€ / h

## LOCATION MEUBLEE

### STUDIOS AU-DESSUS DE L'OFFICE DE TOURISME A MAMERS

Ces studios sont destinés aux collaborateurs d'entreprises et aux stagiaires ou remplaçants de médecin.

<i>Périodes</i>	<i>Tarifs</i>
Nuit	20 €
Semaine (de 5 ou 7 j)	100 €
Mois (maximum 3 mois, renouvelable)	200 €
Caution (pour toutes les locations)	200 €

## ANTENNE MAMERS

### TARIF COPIES

<i>PRESTATIONS</i>	<i>Tarifs (TTC)</i>
copie format A4 en noir et blanc	0.20 €
copie format A4 en couleur	0.50 €
copie format A3 en noir et blanc	0.25 €

## ESPACES DE COWORKING

TARIF (€TTC)	OPEN SPACE	BUREAUX	PETITE SALLE DE REUNION MAMERS	GRANDE SALLE DE REUNION MAMERS	BUREAU / SALLE DE REUNION BONNETABLE	OPEN SPACE MAMERS PRIVATISE	OPEN SPACE BONNETABLE PRIVATISE
Demi-journée		12 € (applicable aussi pour plusieurs demi-journées par semaine ou par mois)	40 €	80 €	60 €	60 €	50 €
Journée	15 €	20 €	60 €	120 €	100 €	100 €	80 €
Semaine	40 €	60 €	200 €	480 €	380 €	380 €	320 €
Mois	60 €						
Année	180 €						
1 <sup>ère</sup> journée d'utilisation gratuite							
Pack bureau 5 heures		30 €					
Pack bureau 10 heures		50 €					